

Commissaire à la conduite professionnelle des enseignants



Formulaire de plainte du public

IMPORTANT : Pour une utilisation optimale du présent formulaire PDF, téléchargez-le sur votre appareil numérique et remplissez-le à l'aide d'Adobe Acrobat Reader ou d'un autre produit Adobe Acrobat. Le logiciel Adobe Acrobat Reader peut être téléchargé gratuitement à : <https://get.adobe.com/reader/>.

Objectif du formulaire

Le présent formulaire vise à recueillir les renseignements requis pour soumettre un signalement à la commissaire à la conduite professionnelle des enseignants concernant une allégation d'inconduite professionnelle d'un enseignant ou d'un spécialiste scolaire. Tout membre du public ayant une connaissance d'une allégation d'inconduite professionnelle peut soumettre un formulaire de plainte. Cela comprend les parents, les tuteurs légaux, les anciens élèves, les élèves actuels et les membres du public.

Information importante

Dans le cadre de la Loi sur l'administration scolaire, une inconduite professionnelle est un comportement qui comprend, **entre autres** :

- des mauvais traitements, ou de l'exploitation, de nature sexuelle d'un élève ou d'un enfant;
- une inconduite sexuelle à l'égard d'un élève ou d'un enfant;
- un préjudice physique à un élève ou un enfant;
- un préjudice émotif important à un élève ou un enfant;
- tout acte interdit en vertu de l'article 163.1 du Code criminel du Canada (pornographie juvénile).

On définit un « **enfant** » comme étant une personne **âgée de moins de 18 ans**.

Directives sur comment remplir le formulaire de plainte

- La commissaire n'est compétente qu'en matière de plaintes concernant un enseignant ou un spécialiste scolaire titulaire d'un brevet professionnel du Manitoba.
- Un formulaire de plainte distinct doit être soumis pour chaque enseignant ou spécialiste scolaire pour lequel vous voulez porter plainte.
- Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour, exactes et complètes. La méthode principale de communication sera par courriel.
- Le formulaire de plainte (Partie 3) doit fournir une description claire et détaillée de l'acte ou de la participation de l'enseignant ou du spécialiste scolaire du Manitoba faisant l'objet de la plainte.

Coordonnées et protection des renseignements personnels

La commissaire à la conduite professionnelle des enseignants recueille ces coordonnées pour communiquer avec vous au cours du processus de plainte. Comme personne qui remplit ce formulaire, vous serez la « personne plaignante » au cours du processus de plainte. **La personne plaignante est responsable de mettre ses coordonnées à jour auprès de la commissaire pendant que le processus de plainte se poursuit. Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu de la Loi sur l'administration scolaire. Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.**

Partie 1 – Coordonnées de la personne plaignante

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Ville ou village

Pays

Code postal

N° de téléphone

Courriel

Quelle est votre relation avec l'enseignant ou
le spécialiste scolaire titulaire d'un brevet professionnel du Manitoba?

Êtes-vous âgé de moins de 18 ans?

Oui

Non

Partie 2 – Renseignements sur l'enseignant ou le spécialiste scolaire

Nom complet de l'enseignant titulaire d'un brevet professionnel du Manitoba pour lequel vous portez plainte.

Nom de l'école

Nom de l'employeur

Partie 3 – La plainte

- Veuillez seulement fournir les renseignements concernant l'allégation d'inconduite professionnelle de l'enseignant ou du spécialiste scolaire titulaire d'un brevet professionnel du Manitoba à la Partie 2.
- La partie doit être dûment remplie même si vous fournissez des documents d'appui.
- Assurez-vous que la description de l'action ou de la participation de l'enseignant ou du spécialiste scolaire titulaire d'un brevet professionnel du Manitoba est claire, concise et précise.

Que s'est-il passé? Quels comportements spécifiques vous préoccupent? Veuillez expliquer ce qu'il s'est passé, quand cela s'est passé, et les autres parties concernées. Veuillez inclure les noms, les endroits, les dates et les heures.

Quelles mesures avez-vous prises pour répondre à vos préoccupations au niveau de l'école et de la division scolaire, et quel en a été le résultat?

Avez-vous déposé cette plainte à d'autres organismes (p. ex. : au ministère des Services à l'enfant et à la famille ou à la police)? Si oui, veuillez fournir la date du rapport, le nom de l'organisme et le numéro de dossier (le cas échéant). Le cas échéant, quel en a été le résultat?

Document

Cochez cette case si vous avez des documents d'appui ou des preuves en ce qui concerne cette plainte.

Veillez inclure avec votre soumission toute preuve ou tout document lié à la plainte qui pourrait être utile si une enquête est ordonnée. (p. ex., des photos, des captures d'écran, des enregistrements vidéos et audio, des documents, des textos, des messages de médias sociaux, etc.). La commissaire à la conduite professionnelle des enseignants peut, à l'avenir, demander des renseignements ou des documents additionnels.

Les renseignements que vous fournissez dans le cadre de cette plainte seront traités de façon confidentielle et utilisés uniquement pour répondre à la préoccupation de l'allégation d'inconduite professionnelle décrite.

La commissaire à la conduite professionnelle des enseignants entamera un examen préliminaire des faits allégués et déterminera si des mesures seront prises ou non à l'égard de la plainte.

Déclaration

Je, _____, atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont véridiques, exacts et complets à ma connaissance et je comprends que les renseignements personnels recueillis sont destinés à l'objectif indiqué au début du formulaire.

La présente déclaration est datée du _____.

Sauvegardez le formulaire rempli et appuyez sur le bouton Soumettre ci-dessous. Il vous est également possible d'imprimer le formulaire et d'en envoyer une copie numérisée par courriel à tcs@gov.mb.ca. Si vous n'êtes pas en mesure d'envoyer votre formulaire par courriel, envoyez-le par la poste au 1181, avenue Portage, bureau 309, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 ou par télécopieur au 204 945-1625.